

SARL L'ENVIROTHÈQUE

Organisme de formation
professionnelle

**Former, produire et
accompagner les
professionnels au service
des territoires.**

COORDONNÉES

150 Route de la Mairie
74130 Contamine-sur-Arve
06 71 71 26 20
www.envirotheque.fr

MENTIONS

SIRET : 831 969 944 00014
N° déclaration d'activité :
84 74 03419 74
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
N° Qualiopi : 2021/96659.1

PROGRAMME DE FORMATION

Maintenance des agroéquipements d'espaces verts

Formation professionnelle

Pourquoi suivre cette formation ?

Les matériels utilisés pour l'entretien des espaces verts sont soumis à des sollicitations importantes. Un entretien régulier, un affûtage de qualité et un diagnostic précoce des dysfonctionnements permettent d'améliorer leur durée de vie, de limiter les pannes et de garantir la sécurité des utilisateurs.

Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer la maintenance préventive des principaux agroéquipements utilisés en espaces verts, réaliser les opérations courantes d'entretien et effectuer un premier diagnostic des dysfonctionnements.

Alternant apports techniques, démonstrations et travaux pratiques en atelier, elle privilégie une approche directement applicable au matériel utilisé quotidiennement par les participants.

Public concerné

Cette formation s'adresse notamment :

- aux entreprises du paysage ;
- aux collectivités territoriales ;
- aux structures d'insertion ;
- aux exploitations agricoles ;
- aux agents techniques ;
- à toute personne utilisant régulièrement du matériel thermique.

Prérequis

Aucun prérequis technique n'est exigé.

La maîtrise des matériels motorisés constitue un atout sans être indispensable.

Accessibilité



L'Envirothèque s'engage à favoriser l'accès de ses formations aux personnes en situation de handicap.

Toute situation particulière sera étudiée en amont de la formation afin d'envisager les adaptations pédagogiques ou organisationnelles nécessaires.

Référente handicap mutualisée : **Rachel MALINIE** – CFPPA de Contamine-sur-Arve
0450036201.

Organisation de la formation

Durée : 2 journées – 14 heures

Nombre de participants : De 4 à 10 stagiaires.

Lieu : Sur le site du commanditaire ou sur une plateforme pédagogique adaptée.

Dates : Définies avec le commanditaire en fonction des besoins de la structure.

Intervenant : Formateur spécialisé en Entretien du matériel d'espaces verts.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- **Respecter les règles de sécurité** lors des opérations de maintenance et d'entretien des matériels.
- **Préparer son intervention** en contrôlant l'état général des machines, en choisissant les outils adaptés et en organisant son poste de travail.
- **Réaliser les opérations courantes de maintenance préventive** (nettoyage, vidange, contrôles, réglages, affûtage et remplacement des consommables).
- **Finaliser son intervention** en vérifiant le bon fonctionnement de la machine, en assurant le rangement de l'atelier et en appliquant les règles de gestion des déchets.

Ces objectifs font l'objet d'une évaluation en fin de formation à l'aide d'une grille de compétences professionnelles CAAP VERT.

Déroulement pédagogique

Accueil des participants

La journée débute par un temps d'échange permettant de présenter les objectifs de la formation, le déroulement de la journée et les attentes des participants.

Le formateur recueille l'expérience des stagiaires afin d'adapter les situations pédagogiques au niveau du groupe.

Séquence 1 — Comprendre le fonctionnement des matériels

Les participants découvrent les principaux organes des matériels utilisés en espaces verts.

Seront notamment abordés :

- moteurs deux temps et quatre temps ;
- transmission ;
- organes de coupe ;
- systèmes de sécurité ;
- lecture des notices constructeur ;
- périodicité des entretiens.

Séquence 2 — Préparer son intervention

Les participants apprennent à organiser leur poste de travail avant toute intervention.

Cette séquence comprend :

- sécurisation de la machine ;
- choix des outils ;
- vérification des consommables ;
- contrôle visuel ;
- diagnostic de premier niveau.

Séquence 3 — Réaliser les opérations de maintenance

Après démonstration du formateur, les participants réalisent les principales opérations d'entretien.

Selon le matériel disponible, pourront notamment être réalisés :

- nettoyage complet ;

- remplacement ou nettoyage du filtre à air ;
- contrôle et remplacement de la bougie ;
- contrôle des niveaux ;
- préparation du mélange deux temps ;
- vidange ;
- graissage ;
- contrôle des dispositifs de sécurité ;
- remise en service.

Cette séquence reprend directement la grille « Entretien matériel à moteur ».

Séquence 4 — Affûter les organes de coupe

Les participants réalisent plusieurs exercices d'affûtage.

Seront notamment abordés :

- affûtage d'une chaîne de tronçonneuse ;
- affûtage d'un lamier de taille-haie ;
- affûtage d'une lame de tondeuse ou de débroussailleuse ;
- contrôle de l'équilibrage ;
- contrôle des limiteurs de profondeur ;
- remplacement des organes usés.

Cette séquence reprend directement la seconde grille CAAP VERT.

Séquence 5 — Diagnostic et entretien de l'atelier

Les participants apprennent à :

- identifier les pannes les plus fréquentes ;
- distinguer les interventions réalisables en autonomie de celles nécessitant un réparateur ;
- ranger et organiser un atelier ;
- gérer les huiles usagées, carburants et pièces remplacées dans le respect de la réglementation.

Méthodes pédagogiques

La formation alterne :

- démonstrations techniques ;
- manipulations individuelles ;
- travaux pratiques en atelier ;
- résolution de pannes simples ;
- échanges d'expérience ;
- accompagnement individualisé.

Les exercices pratiques représentent une part importante de la formation afin que chaque participant intervienne directement sur différents matériels.

Moyens pédagogiques et techniques

La formation mobilise notamment :

- tronçonneuses, débroussailleuses, taille-haies et tondeuses ;
- matériel d'affûtage ;
- outillage d'atelier ;
- consommables (huile, graisse, filtres, bougies...) ;
- notices constructeur ;
- supports pédagogiques.

Le matériel du commanditaire peut être utilisé afin de favoriser le transfert immédiat des compétences vers les situations professionnelles.

Modalités d'évaluation

Les compétences sont évaluées tout au long de la formation lors des manipulations réalisées en atelier.

L'évaluation finale s'appuie sur des grilles de compétences professionnelles CAAP VERT.

Les principaux critères évalués portent sur :

- le respect des règles de sécurité ;
- la préparation de l'intervention ;
- la réalisation des opérations de maintenance ;
- la qualité de l'affûtage des organes de coupe ;
- le diagnostic du matériel ;
- le contrôle final de la machine et le rangement de l'atelier.

Cette évaluation permet de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques présentés dans ce programme.

Documents remis

À l'issue de la formation, chaque participant reçoit :

- une attestation de formation ;
- les supports pédagogiques utilisés pendant la formation (selon les modalités définies par le commanditaire).

Équipements demandés

Les participants devront disposer :

- d'une tenue de travail adaptée aux travaux d'atelier ;
- de chaussures de sécurité ;
- de gants de manutention ;
- de lunettes de protection ;
- d'un carnet de notes et de matériel d'écriture.

Le matériel spécifique (machines, outillage, consommables et équipements d'affûtage) est fourni dans le cadre de la formation. Les participants sont toutefois invités, lorsqu'ils le souhaitent, à apporter leurs propres matériels afin de réaliser les opérations de maintenance sur les équipements qu'ils utilisent au quotidien.

Les points forts de cette formation

- Une formation essentiellement pratique, organisée autour de travaux réalisés en atelier.
- Des interventions directement applicables sur les matériels utilisés quotidiennement par les participants.
- Une approche privilégiant la maintenance préventive afin de limiter les pannes et d'améliorer la durée de vie des équipements.
- Des exercices d'affûtage sur différents organes de coupe (chaînes, lamiers, lames...).
- Une évaluation basée sur des compétences professionnelles directement mobilisables en entreprise.

Entretien son matériel ne consiste pas uniquement à éviter les pannes : c'est garantir la sécurité des utilisateurs, maintenir un haut niveau de performance des équipements et prolonger durablement leur durée de vie.

Contact

SARL L'ENVIROTHEQUE
150 Route de la Mairie 74130 CONTAMINE S/ ARVE
www.envirotheque.fr

Corentin RIVIERE
c.riviere@envirotheque.fr
0671712620